

<p style="text-align: center;">CHARTRE D'ENGAGEMENT CITOYEN</p> <p style="text-align: center;">POUR LA PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES A QUESNOY SUR DEULE</p>
--

Je soussigné-e . _____ , né-e le /.... /.....

certifie sur l'honneur la sincérité des pièces justificatives jointes à ma demande

- photocopie recto-verso de la pièce d'identité (CNI, passeport ou titre de séjour, en cours de validité) ;
- photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition ou certification de non-imposition, quittance d'assurance ou de loyer, titre de propriété) ;
- facture(s) nominative(s) acquittée(s) et datée(s).
- RIB

ENGAGEMENT

Planter un arbre est un engagement pour les générations futures. C'est un geste fort en faveur de l'environnement qui implique d'accorder un soin important dès sa plantation avec une bonne préparation du terrain ainsi qu'une gestion adaptée sur le long terme en ayant conscience du développement et de l'envergure qu'il aura à maturité.

Le choix de l'emplacement est primordial pour l'avenir de l'arbre et le respect des règles d'urbanisme.

Aussi, en acceptant l'aide financière proposée par la Ville de Quesnoy sur Deûle pour l'achat d'arbres et d'arbustes,

je m'engage à :

- choisir des végétaux adaptés à l'espace dont ils ont besoin pour se développer ;
- apporter les soins nécessaires pour le bon développement des végétaux (arrosage, paillage...) ;
- planter ces végétaux sur le territoire communal de Quesnoy sur Deûle ;
- respecter les règles d'urbanisme relatives aux distances de plantation des parcelles voisines ;
- maintenir durablement la ou les plantations ;

Fait à Quesnoy-sur-Deûle, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)